

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 70 (1982)

Heft: [3]

Artikel: Sus aux pelouses pelées

Autor: Weid, Bernadette von der

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276405>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelques questions à une architecte

Je connais peu de femmes qui ne trouvent rien à redire à l'endroit dans lequel elles vivent. Parmi les doléances couramment entendues, l'on retrouve le plus fréquemment : la taille des cuisines (**toujours** trop petites), l'insuffisance des placards (il n'y en a jamais assez), les portes qui se « rentrent dedans » (celle de la cuisine qu'il faut fermer pour ouvrir le frigo, celle de la chambre qu'il faut fermer pour ouvrir l'armoire, etc.), le manque de lumière et le trop grand nombre de pièces « borgnes » (aaah ! pouvoir voir de sa baignoire un bout du ciel...), des chambres à coucher minuscules (même les immeubles de luxe économisent là-dessus), le manque de polyvalence des pièces (le séjour va là, et pas ailleurs, le canapé comme ça, et pas autrement). En bref, si elles avaient le choix, sans doute 95 % des femmes construiraient leur maison tout autrement, de l'emplacement des interrupteurs à la disposition des pièces.

Sont-elles donc les grandes oubliées de l'architecture d'aujourd'hui ? Pour en avoir le cœur net, nous avons posé quelques questions à une architecte-urbaniste qui, si elle trouve elle aussi beaucoup à redire à la façon dont on bâtit actuellement, voit le mal ailleurs que dans l'oubli des femmes.

FS. *Si parmi les architectes, il y avait davantage de femmes, qu'est-ce que ça changerait à notre environnement et à notre habitat ?*

A.O. On a les villes que l'on mérite : il est certain que l'habitat, comme l'urbanisme, reflète l'état d'une société et ses priorités. Prenons l'exemple de l'utilisation de l'espace urbain où la domination masculine semble marquante : s'il paraît primordial à l'homme de se rendre en voiture à son lieu de travail, parce que ce moyen de transport est plus confortable, plus rapide, et qu'il correspond mieux à l'idée qu'il se fait de son rôle de chef de famille, on remarque que la plupart des usagers des transports

publics sont des femmes et des enfants. L'urbanisme subit directement les conséquences de cette priorité : les routes sont élargies, les places envahies par les voitures. Cet état de choses est malheureusement considéré comme inéluctable par les femmes elles-mêmes, alors qu'elles pourraient, par leur pratique quotidienne, infléchir cette tendance et rendre progressivement la ville à ses habitants.



FS. *Et sur l'habitat lui-même, voyez-vous une influence « féminine » possible ?*

A.O. Sur la taille des cuisines sans doute, et le nombre de placards ! Mais là encore, la façon dont sont construits les appartements dépend surtout du fait que le sol est cher. Il exige une rentabilité maximum de la construction, donc plus d'appartements pour le moins de surface possible.

J'imagine cependant que l'on pourrait construire mieux, sur la même surface : si ceux qui allaient vivre dans l'immeuble avaient voix au chapitre avant sa construction, ça changerait bien des choses, c'est évident. Mais c'est l'anonymat le plus complet qui préside à la construction, puisque bien souvent les immeubles sont construits par des sociétés immobilières.

FS. *Cela compliquerait-il beaucoup la tâche de l'architecte de laisser aux habitants le soin de décider eux-mêmes de la destination de chacune des pièces (à part évidemment la cuisine et la salle de bains) ?*

A.O. C'est en effet plus pratique de dessiner des plans en pensant à la destination des pièces, ne serait-ce que pour la répartition des surfaces en conséquence. Cette façon de faire a trouvé ses limites extrêmes chez Le Corbusier. C'est un peu le complexe de l'architecte que de vouloir savoir à leur place comment les gens voudront vivre. Dans les catégories de constructions de luxe, il peut même arriver que l'orgueil de « signer » un immeuble, voire un quartier entier, prenne le pas chez l'architecte sur le souci de rendre la vie la plus agréable, la plus simple possible.

FS. *Quelle serait selon vous l'habitation idéale pour une famille de quatre personnes, par exemple ?*

A.O. Celle que l'on ferait pour soi... C'est difficile de répondre par des normes générales. Ma seule conviction est que le mode actuel de production de logements (des quartiers entiers sont réalisés par des sociétés anonymes) ne satisfera jamais personne, tant il paraît impossible de travailler sans l'avis des usagers. La crise augmente encore les revendications de ces derniers : c'est à craindre que si l'on ne répond qu'à la demande quantitative, cela se fera au détriment de la qualité du logement. Penser le logement, c'est aussi penser aux prolongements du logement : ce qui l'entoure (espaces verts, places de jeux à proximité, etc.) compte autant que la surface à construire. Les femmes auraient beaucoup à dire : encore faudrait-il qu'elles se libèrent des valeurs typiquement masculines.

**Propos recueillis par
C. Chaponnière**

¹ Arlette Ortis, architecte-urbaniste à Genève.

Sus aux pelouses pelées

Nous avons demandé à Mme Monique Bory, architecte, son opinion sur la brûlante question du logement, car son activité au sein de la Commission des sites à Genève l'oblige à quadriller le canton et à se faire une idée précise des problèmes genevois. Monique Bory a une idée très nette, qu'elle formule ainsi :

« L'obsession actuelle des Genevois est un **jardin**, pour faire pousser quelques fleurs ou ouvrir un parasol et étaler une chaise longue. Le terrain étant de plus en plus cher, les résidences secondaires sont de plus en plus éloignées, et les gens per-

dent un temps et une énergie immenses à courir les routes le week-end, et tout investit financièrement dans le lieu qu'ils habitent le moins.

» Je ne parle pas en ce moment du centre de la ville de Genève, ni même de ses villages, je pense à ces tristes zones suburbaines, à ces cités de banlieue qui bien sûr ont pour elles l'espace et l'air pur. Mais regardez ces grands immeubles, ils sont entourés d'herbe triste et rase, de bordures de granit et de quelques bacs en béton où végètent des conifères. Pourquoi ne pas permettre aux gens de s'occuper personnellement de ces terrains anonymes où personne jamais ne s'installe ?

» Pas d'illusions, la répartition de ces zones râpées ne serait pas facile ; tous les

locataires ne désireraient pas gratter la terre et enlever les mauvaises herbes, et je vois bien des inconvénients :

- du haut de leurs fenêtres, les habitants de ces grands immeubles n'auraient pas la même unité de vision. Certains lots ne seraient que pâquerettes, d'autres en culture intensive de poireaux ou de pommes de terre, d'autres encore ne voudraient qu'un bassin-pataugeoire pour les petits enfants, donc un certain désordre ;
- il y aurait certainement des possibilités de conflit et de tensions (on a volé mes plus beaux radis, on a marché dans mes plants de zinnias...) et il faudrait que les locataires s'organisent entre eux.

Mais je vois d'immenses avantages qui compenseraient largement ces problèmes.

Ces grands immeubles verraient se créer une vie collective obligatoire. Les frictions des contacts sur le terrain seraient aussi une tentative de création ; lorsqu'on emprunte du raphia contre des granulés antilimaces, on communique avec son voisin et la fameuse solitude des grands ensembles est atténuée. Ces petits jardins s'opposeraient à l'anonymat si difficile à supporter.

Ces vastes terrains vivraient enfin, et les familles n'auraient plus besoin le dimanche d'errer en voiture à la recherche d'un coin à pique-nique, loin des transistors insistants.

Les enfants sauraient comment pousser un oignon, une tulipe... »

Donc, même si l'unité esthétique des grands ensembles en souffrait, ceux-ci deviendraient plus vivants, donc plus gais. Et quoi de plus important que de lutter contre le gris-béton et l'ennui uniforme ?

B. vd Weid



Habitations féminines à Genève

Comment des femmes ont construit et construisent encore pour d'autres femmes des centaines de logements à bon marché.

1962, Genève : 90 appartements pour femmes seules

À Genève, le docteur Renée Girod, ancienne présidente du Centre de liaison des associations féminines avait remarqué, dans l'exercice de sa profession, la difficulté pour les femmes âgées de trouver un logement bon marché. Elle fit alors un don de près de Fr. 200 000.—, créa une fondation qui porte son nom afin de construire un immeuble avec petits logements pour femmes âgées.

L'Etat cède un terrain de 1 600 m² en droit de superficie situé au quai des Vernets, au bord de l'Arve. Le terrain est assez grand pour y construire un deuxième immeuble pour femmes seules à revenu modeste, célibataires, divorcées, veuves, avec ou sans enfants. Alors se crée l'association «Les Vernets d'Arve» sous la présidence de Valentine Weibel, présidente du Centre de liaison. On lance une souscription parmi les membres des associations féminines pour obtenir les fonds propres, soit 10% du capital nécessaire au financement, les 90% étant assurés par l'Etat selon les normes de la loi HLM, dite aussi loi Dupont. L'argent est vite trouvé. C'est le succès. Les deux immeubles sont inaugurés le 14 juin 1962. Voici ce qu'on pouvait lire dans *Femmes Suisses* de l'époque : «Les 42 appartements de l'association «Les Vernets d'Arve», studios, deux pièces, trois pièces sont de jolie grandeur, la cuisine est assez vaste pour y aménager un coin à manger. Chaque appartement a un balcon couvert. Au sous-

sol, une buanderie, au premier, un couple de concierges surveille l'immeuble. Dans la maison, une aide familiale peut venir au secours des mamans ou des malades». «Les 48 appartements de la Fondation Renée Girod sont tous de petit format puisque les locataires sont des isolés».

Toujours dans le même journal, une interview de Valentine Weibel : à la question :

«— Les hommes n'auront-ils donc jamais le droit d'y habiter?».

Elle répond :

«— Non ! Pas s'ils sont chefs de famille. Ces immeubles sont, en effet, réservés aux femmes seules : célibataires, veuves, divorcées. Il est évident que l'on donnera la préférence à celles qui ont charge de famille : petits enfants à élever, vieux parents à soutenir (qui pourront naturellement habiter avec elles)» (*Femmes Suisses*, 19 décembre 1959 et 21 juillet 1962).

Plans et gestion

Les plans des deux immeubles ont été établis par l'architecte Anne Torcapel sans laquelle ces deux immeubles n'auraient jamais vu le jour. Femme, elle a su faire des cuisines avec fenêtre, mettre des couleurs vives pour égayer les entrées, les balcons, etc. Elle a su aussi surveiller les travaux pour maintenir des prix bas tout en gardant la qualité.

La gérance des immeubles est confiée à une régie, mais c'est le comité de l'association qui choisit les locataires et intervient

s'il y a des plaintes... Inutile de souligner que ces immeubles à loyers très bas sont toujours pleins. Cependant, l'expérience a montré que si la gestion de l'immeuble pour femmes seules et actives n'a jamais posé de problèmes et si l'ambiance qui y règne est bonne, il n'a pas toujours été de même pour l'immeuble réservé aux femmes du troisième âge. Aujourd'hui, on mélangerait les générations.

Un troisième immeuble à l'avenue de Chamonix, vingt ans après

Le comité de l'association «Les Vernets d'Arve» présidé depuis quelques années par Madeleine Théraulaz, dynamique et dévouée, a décidé, dès 1964, de construire un nouvel immeuble. Après bien des démarches, l'Etat lui réserve un magnifique terrain sis avenue de Chamonix (près de la gare des Eaux-Vives, tout proche de la ligne de tram 12). Après 18 ans d'«histoires» (recours d'une association d'habitants, affaire du cèdre...) l'immeuble est construit par Anne Torcapel, toujours aussi enthousiaste, et sera terminé fin 1982.

Il comprendra 87 logements, soit 24 logements de deux pièces, 18 de deux pièces et demie, 31 de trois pièces et 14 de quatre pièces. N'importe quelle association féminine peut proposer des noms de locataires éventuelles au comité de l'association dont le but est «de procurer des logements à loyers modérés à des femmes dont les revenus sont modestes, vivant seules ou ayant à leur charge des enfants ou des parents, ainsi que des personnes âgées».